

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



31 octobre 2023



L'ANFA expérimente l'usage de l'intelligence artificielle au sein des dispositifs d'apprentissage

Un consortium porté par l'ANFA, regroupant la start-up Stellia et 4 CFA de la branche, expérimente depuis septembre 2022, un outil *d'apprentissage adaptatif intelligent*. Ce projet innovant accompagne les apprentis de la branche des services de l'automobile, dans leur formation pour une durée de 9 mois. Testée une première fois au printemps auprès d'un panel d'apprentis, l'expérimentation s'étend depuis début octobre 2023 à plus de 60 établissements. Ce projet est soutenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets DEFFINUM (Dispositifs France formation Innovante Numérique), opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires dans le cadre de France 2030.

Placer l'IA au cœur de l'innovation pédagogique

Convaincue par le potentiel de l'intelligence artificielle au service d'un apprentissage hybride, en particulier depuis la crise sanitaire et l'accélération des pratiques numériques, l'ANFA a monté en septembre 2021 un consortium afin de répondre à l'appel à projets DEFFINUM, composé de :

- La start-up Stellia, spécialisée dans la conception et le développement de solutions d'intelligence artificielle responsables pour démultiplier l'acquisition de connaissances ;
- Quatre CFA de la branche : l'École nationale des professions de l'automobile (GARAC), LÉA-CFI l'École supérieure des métiers de la ville de demain, le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France, la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation Auvergne-Rhône-Alpes.

L'appel à projet DEFFINUM est une composante du Plan de transformation et de digitalisation de la formation, dont l'objectif est de franchir un cap dans la formation afin que **la France devienne un leader mondial en matière d'innovation pédagogique**.

Sélectionné parmi les lauréats de DEFFINUM, le projet AAI-Auto (*Apprentissage Adaptatif Intelligent pour les CFA de la branche des services de l'automobile*) se caractérise par le développement et le déploiement d'un outil d'accompagnement pédagogique à l'apprentissage. Cet outil consiste en une **proposition de**



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



contenus adaptés aux connaissances de chaque apprenti des métiers des services de l'automobile à l'aide d'un suivi des compétences.

Une nouvelle étape jusqu'en juin 2024

Après avoir accompagné 200 apprentis dans douze centres de formation entre avril et juin 2023 sur une thématique de leur apprentissage (la dépollution), le projet passe à un niveau supérieur. Une seconde phase d'expérimentation, concernant désormais une soixantaine d'établissements, a débuté en octobre et durera jusqu'en juin 2024, tenant compte des premiers retours et résultats prometteurs de la première phase de test, notamment sur le gain d'attractivité de l'apprentissage et l'aspect ludique de l'accompagnement virtuel.

Adapté cette fois à 15 thématiques d'apprentissage, l'outil s'est également vu complété d'un « accès instantané aux connaissances » permettant un échange par question-réponse entre les apprentis et l'intelligence artificielle.

Des analyses sur les pratiques et l'accompagnement pédagogique des utilisateurs seront effectuées en parallèle de l'expérimentation, pour faciliter l'intégration de l'outil dans les pratiques.

Qu'est-ce que le Plan de transformation et de digitalisation de la formation ?

Le Plan de transformation et de digitalisation de la formation, piloté par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion, et doté d'un budget de 152 M€, répond à deux objectifs :

1. Franchir un cap dans la transformation de la pédagogie et des parcours de formation en basculant vers un modèle plus hybride, associant les modalités pédagogiques et les lieux de formation les plus adaptés aux besoins des apprenants (en présentiel ou à distance, en centre de formation...);
2. Soutenir la capacité d'innovation et l'émergence d'une filière française d'excellence des acteurs de la formation

Lancé en juin 2021, l'appel à projets DEFFINUM, piloté conjointement par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion (MTPEI) et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), constitue le 1^{er} levier d'action de ce plan de transformation et permet de soutenir des projets innovants de digitalisation et d'hybridation de la formation émanant de consortiums ou groupements d'acteurs (réseaux d'organismes de formation, branches ou filières professionnelles...) grâce à un budget de 100 millions d'euros.

Retrouvez les lauréats soutenus dans le cadre de DEFFINUM [ici](#)



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothee DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



À propos de Stellia :

<https://www.stellia.ai>

La Start-up Stellia accompagne autour du projet AAI-Auto depuis 2021 : l'École nationale des professions de l'automobile (GARAC), LÉA-CFI l'École supérieure des métiers de la ville de demain, le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France, la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation Auvergne-Rhône-Alpes.

À propos de France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

Contact presse : presse.sgpi@pm.gouv.fr / 01 42 75 64 58

À propos de la Banque des Territoires :

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse : Julia André Jallerat – julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr / 06 70 62 17 62



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothée DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com